

Liste de matériel « marqué »

Coiffeur-euse CFC

3^{ème} année du jour 12 au jour 14

Selon la décision de la commission d'apprentissage.

Liste du matériel à charge de l'employeur.

- ❖ 1 tête d'exercices correcte d'une longueur de cheveux entière 45 cm, cheveux naturels
- ❖ 2 serviettes foncées
- ❖ 1 serpillière
- ❖ 1 tondeuse sans accessoires (prévoir adaptateur s'il s'agit d'une tondeuse française)
- ❖ 1 plaque chauffante

Liste du matériel à charge de l'apprenti-e selon la liste de base

- ❖ Classeur MDF et didactique
- ❖ De quoi écrire et dessiner
- ❖ Stabilos (4 couleurs différentes)
- ❖ 6 pinces de séparation couleurs
- ❖ 1 brosse squelette
- ❖ 3 brosses rondes
- ❖ 1 peigne tige
- ❖ 1 peigne à coupe
- ❖ 1 peigne à démêler sans manche
- ❖ 1 vaporisateur
- ❖ 1 paire de ciseaux droits
- ❖ 1 paire de ciseaux à effiler ou sculpteur
- ❖ 1 rasoir à lame longue
- ❖ 1 sèche-cheveux avec embout (prévoir adaptateur s'il s'agit d'un sèche-cheveux français)
- ❖ Accessoires pour coiffure de fête
- ❖ Sixtus et élastiques
- ❖ 15-20 sixtus moyens d'une longueur de 5 cm environ
- ❖ 1 petit cadenas

Se munir de désinfectant et de pansements

Nous vous rappelons que vous êtes dans l'obligation de venir le premier jour de cours avec tout votre matériel. Tout oubli engendre un renvoi du cours. Votre matériel est évidemment sous votre responsabilité.

Tenue propre et correcte exigée.

La liste des fournisseurs peut être téléchargée sur le site www.coiffuresuissegeneve.ch